



L'extermination de la vérité : Aux États-Unis le droit n'existe plus

Par [Dr. Paul Craig Roberts](#)

Mondialisation.ca, 04 février 2013

Région : [États-Unis](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

Au XXIème siècle, les Étasuniens ont fait l'expérience d'un effondrement extraordinaire l'État de droit et de leurs protections constitutionnelles. Aujourd'hui, les citoyens étasuniens, autrefois libres et protégés par la loi, peuvent être assassinés et détenus indéfiniment, sans qu'aucune preuve prouvant leur culpabilité ne soit amenée devant une cour de justice. Ils peuvent être condamnés à la prison sur la seule base de témoignages secrets faits par des témoins anonymes qui ne font l'objet d'aucun contre-interrogatoire. Le « système judiciaire » étasunien a été transformé par les régimes Bush et Obama en un « système judiciaire » digne de l'Allemagne gestapiste et de la Russie stalinienne. Il n'y a aucune différence.

Dans un article qui peut être [consulté ici](#) : Stephen Downs, ancien procureur général de l'État de New York sur la conduite des affaires judiciaires et Kathy Manley, une avocate de la défense et membre de l'Union des libertés civiles de New York, décrivent comment le gouvernement étasunien a détruit la fondation caritative *Holy Land Foundation*, qui a procuré des fonds pour nourrir les démunis et construire des écoles et des hôpitaux en Palestine.

La fondation, parfaitement au courant des risques d'être établie aux États-Unis et de travailler pour les Palestiniens, s'est fiée aux conseils des départements d'État et de la Justice (sic) pour savoir où envoyer l'aide humanitaire. La fondation caritative l'a donc envoyée aux comités avec lesquelles l'USAID et l'ONU collaborent pour distribuer l'aide aux Palestiniens.

Dans le premier procès de la *Holy Land Foundation*, le gouvernement étasunien a admis qu'aucun des dons de l'oeuvre de bienfaisance n'avait été octroyé à des organisations terroristes et les procureurs fédéraux n'ont pas pu obtenir la condamnation de la fondation. Ils l'ont alors de nouveau traduite en justice.

Dans le second procès, le juge a autorisé les procureurs à faire appel à « un expert anonyme » pour dire au jury que certains comités utilisés par l'USAID et l'ONU et approuvés par le département de la Justice étasunien étaient contrôlés par le Hamas, le gouvernement élu de Palestine et qu'Israël demande aux États-Unis d'étiqueter comme « terroriste ».

Comme Downs et Manley l'ont fait remarquer, un « expert anonyme [ne peut pas] être remis en cause parce qu'il est inconnu ». Il n'est pas possible de le contre-interroger. L'« expert » peut-être n'importe qui, y compris quelqu'un payé pour mentir au jury, un juif qui croit que toute l'aide aux Palestiniens est une aide aux terroristes, ou un membre du Mossad, les services de renseignement israélien, qui ont infiltré très sérieusement les États-

Unis, d'après les rapports mêmes des experts du renseignement étasunien.

Les injustices sont partout, admettent les auteurs, alors pourquoi est-ce important pour vous? Parce que la garantie de procédure régulière inscrite dans la Constitution étasunienne, exige que le droit pénal définisse les comportements prohibés avec suffisamment de précision. Selon Downs et Manley, La *Holy Land Foundation* a suivi la liste des organisations terroristes fournie par le département d'État et a évité tout contact avec les organisations figurant sur cette liste, mais elle a tout de même été accusée et reconnue coupable. Cela nous démontre que les procureurs fédéraux sont corrompus jusqu'à la moelle et que les jurés sont si ineptes et soumis à la propagande, qu'ils sont inutiles aux accusés.

La Cour suprême des États-Unis a refusé de réviser ce cas de condamnation abusive des plus évidents. Ce faisant, la Cour suprême a établi que la cour, comme la Chambre des représentants, le Sénat et le pouvoir exécutif sont non seulement des serviteurs de l'État policier mais aussi d'Israël et qu'ils appuient la destruction des Palestiniens en qualifiant l'aide à la Palestine d'acte terroriste.

Cela signifie que votre implication dans des transactions légales ou avec des associations peut être qualifiée a posteriori d'activité criminelle par des témoins secrets. La criminalité de votre comportement peut maintenant être établie, d'après Downs et Manley, par des « experts anonymes », des porte-paroles des procureurs gouvernementaux que l'on ne peut pas « confronter ou contre-interroger en vertu du 6ème amendement ».

« Les implications sont énormes, écrivent Downs et Manley. Le gouvernement peut maintenant criminaliser les idéologies et les discours politiques, religieux et sociaux. Par exemple, faire des dons à des groupes pacifistes, participer à des manifestations, aller à l'église, à la mosquée ou à la synagogue, se réunir avec des amis et mettre du matériel sur internet, pourrait s'avérer illégal car lié à des "associations", inventées par des experts anonymes, et qui d'une certaine manière appuient supposément des organisations terroristes dont personne n'a jamais entendu parler. »

Les auteurs auraient pu ajouter que si le gouvernement veut vous avoir, tout ce qu'il a à faire est de déclarer que quelqu'un ou une organisation quelconque, quelque part dans votre passé, était connectée de manière floue avec le terrorisme. Les affirmations du gouvernement suffiront. Aucune preuve n'est requise. Le jury ayant subi un lavage de cerveau ne vous protégera pas.

Préparez-vous cette année ou l'an prochain à ce que l'on empêche toute critique de notre gouvernement « de liberté et de démocratie ». En Amérique, la vérité doit-être exterminée.

Paul Craig Roberts

Article original en anglais : ["Extermination of The Truth": In America Law No Longer Exists](#), le 1er février 2013

Traduction : [Résistance 71](#)

Articles Par : [Dr. Paul Craig Roberts](#)

A propos :

Paul Craig Roberts, former Assistant Secretary of the US Treasury and Associate Editor of the Wall Street Journal, has held numerous university appointments. He is a frequent contributor to Global Research. Dr. Roberts can be reached at <http://paulcraigroberts.org>

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca